



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de l'Isère  
Arrondissement de LA TOUR DU PIN

**MAIRIE de FLACHERES**  
1 Rue du Village  
38690 FLACHERES

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Jeudi 12 mai 2022

Membres en exercices : 15

**Membres présents : 12**

L'an deux mille vingt-deux le 12 du mois de mai à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de FLACHERES (Isère) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Mr Cyrille MADINIER, Maire ; en suite de la convocation du Conseil Municipal du 07 mai 2022 et dont un exemplaire a été affiché à l'extérieur de la mairie.

**PRÉSENTS** : Cyrille MADINIER, Thierry DUBUS, Hervé BUTTIN, Florence MADINIER, Pierre DUMOLLARD, Frédéric HAEFTLEN, Amandine ROUX, Noël RAVOUX, Gilles TOUNY, Odile DE BENEDITTIS, Réginald CARON, Yann ROUX (retard).

**ABSENTS / EXCUSES** : Thomas NADALES, Pascal BIESSY, David GARNIER.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Amandine ROUX.

### **Ordre du jour :**

1°/ Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 21 avril 2022.

2°/ Désignation d'un secrétaire de séance.

3°/ DIA : droit de préemption urbain.

4°/ Services périscolaires : contrat de restauration année 2022-2023.

5°/ Comptes rendus des commissions communales et intercommunales.

6°/ Questions diverses.

### **1°/ Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 21 avril 2022.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte rendu de la séance du 21 avril 2022.

### **2°/ Désignation d'un secrétaire de séance.**

Amandine ROUX est désignée secrétaire de séance.

### **3°/ DIA : droit de préemption urbain.**

Délibération n° 012/2022 - Droit de préemption urbain propriété MARTINOT.

Une déclaration d'intention d'aliéner a été notifiée à la mairie.

Elle concerne les terrains cadastrés section A n° 501 et 673 d'une contenance de 1364 m<sup>2</sup> au 89 Route de Champier à FLACHERES appartenant à Mr et Mme MARTINOT demeurant à 38690 Flachères - 89 route de Champier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : (Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0)

**DECIDE** de ne pas exercer le droit de préemption urbain à l'occasion de la mutation de cette propriété.

### **4°/ Services périscolaires : contrat de restauration année 2022-2023.**

Point ajourné.

### **5°/ Comptes rendus des commissions communales et intercommunales.**

Thierry :

- définir l'endroit où poser le radar pédagogique

- fauchage des voies communales en cours

- raccordement (assainissement) Flachères/Eydoche : travaux potentiellement dernière semaine de juin puis tout le mois de juillet ; route coupée, même les dimanches (att ! FARFOUILLE).

4 semaines de pose de canalisations, besoin d'informer la population Flachéroise, plusieurs utilisateurs (agriculteurs, laitier..). Le pipeline va être traversé à 3 reprises.

Salle des fêtes : soucis / ménage.  
Faire le point avec les associations.

Florence :  
Soucis avec des familles pendant les temps périscolaires.

Pierre :  
Reliquat de factures relatives aux travaux de réaménagement du bâtiment école.

### **6°/ Questions diverses.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.